

# GRÈVE NATIONALE

# LUNDI 6 SEPTEMBRE

## dénoncer, convaincre, construire l'avenir

## Une rentrée exceptionnelle !

*Dans les collèges et les lycées, le lundi 6 septembre sera, après une demi-semaine consacrée à la prérentrée et à l'accueil des élèves par les professeurs principaux, le premier jour de fonctionnement normal des établissements. En somme le premier jour de la rentrée...*

*En appelant les personnels à faire grève ce jour là, le SNES prend ses responsabilités en donnant à cette action un caractère exceptionnel. Il s'agit d'exprimer une dénonciation forte et solennelle de la politique éducative du gouvernement, qui se caractérise par une dénaturation organisée du service public mais aussi par un entêtement inimaginable face à la colère des personnels et des usagers.*

*La politique éducative de Luc Chatel frappe au cœur même de notre identité professionnelle et du service public d'éducation. Elle est emblématique d'une logique comptable et idéologique qui guide les attaques du gouvernement contre la fonction publique et s'exprime plus largement avec brutalité et cynisme dans les choix faits en matière d'emplois, de salaires, de retraites.*

***Ensemble, massivement,  
donnons-nous la force  
de changer  
le cours des choses.***

### UNE POLITIQUE MORTIFÈRE POUR L'ÉDUCATION :

- ➔ des suppressions massives d'emplois, un recours accru à la précarité, la multiplication des services sur plusieurs établissements, la détérioration des possibilités de mutation ;
- ➔ le sacrifice de la formation professionnelle des enseignants avec le parachutage à temps plein des lauréats de concours dans les établissements ;
- ➔ la dégradation des conditions de travail et l'imposition de méthodes managériales dans les établissements qui engendrent une réelle souffrance des personnels ;
- ➔ la réduction des horaires d'enseignement, l'appauvrissement de l'offre de formation et l'abandon d'une ambition pour tous ;
- ➔ l'augmentation de la charge de travail des personnels et des glissements de missions qui dénaturent nos métiers ;
- ➔ la destruction du service public d'orientation scolaire ;
- ➔ l'abandon du collègue aux conséquences de la mise en œuvre du socle commun et de son livret de compétences, à la contractualisation et à la fin de l'ambition pour tous.

### ENSEMBLE LE 6 SEPTEMBRE

#### **pour imposer de l'ambition pour l'éducation et la relance de la démocratisation du Second degré :**

- ➔ l'arrêt des suppressions de postes et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements massifs ;
- ➔ l'abandon des réformes Chatel du lycée et de la gouvernance des établissements ;
- ➔ une autre formation des enseignants alliant élévation du niveau de recrutement et élévation de la qualité de la formation professionnelle ;
- ➔ la revalorisation des salaires et des métiers ;
- ➔ l'amélioration des conditions de travail et d'études ;
- ➔ le rétablissement de la carte scolaire repensée dans sa définition et sa mise en œuvre ;
- ➔ une politique ambitieuse d'éducation prioritaire.

Avec le  Syndicat National  
des Enseignements  
de Second degré

**pouvoir s'opposer, savoir proposer**

Plus d'infos sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

# POUR LE SECOND DEGRÉ

**Le SNES porte le projet de démocratiser le second degré : permettre l'accès de toute une génération à une formation de haut niveau et à une insertion professionnelle reconnaissant les qualifications obtenues.**

**L'accès à une des trois voies du lycée doit être une réalité pour tous les élèves.**

**Ce projet passe par un tout autre budget et donc l'abandon des suppressions d'emplois.**

## DE L'AMBITION POUR LA JEUNESSE

- **Une réflexion sur les contenus et les pratiques** qui prenne en compte la question de la difficulté scolaire et pense l'articulation entre elles des différentes disciplines.
- **Une réflexion avec parents et lycéens** sur la globalité du temps de l'élève en cours, hors cours et à la maison en préalable à toute définition d'un « accompagnement ».
- **Donner plus de temps aux élèves** pour mettre les contenus d'une culture commune à la portée de tous (grilles horaires suffisantes, baisse sensible des effectifs dans les classes).
- **Une définition nationale des horaires par matière**, seule garantie contre les inégalités territoriales.
- La possibilité donnée aux équipes d'**une diversification pédagogique** dans les classes (travaux en petits groupes, dispositifs d'aide).
- **Des conseillers d'orientation psychologues** en nombre suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec une personne qualifiée.
- **Des structures de Seconde** qui amènent tous les élèves à suivre au moins un enseignement technologique, un enseignement artistique, et à accéder à la culture économique et sociale, dans un horaire élève raisonnable prenant mieux en compte la globalité du temps de l'élève et les conditions d'enseignement.
- Dans la voie générale, **une spécialisation progressive** de la Première à la Terminale, mais sans tronc commun en Première.
- **Le développement de la voie technologique** en conservant ses spécificités (horaires, pratiques, pédagogie de projet...).
- **Une offre de formation** donnant un accès large aux options.

## UNE ORIENTATION AU SERVICE DES ÉLÈVES

- **Le refus de l'externalisation** des missions d'orientation vers des associations diverses.
- **Le maintien et la valorisation** du réseau des CIO qui doivent rester les premiers services pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets et à une scolarité réussie, sur tout le territoire.

## UNE ORGANISATION JUSTE ET TRANSPARENTE DES ÉTABLISSEMENTS

- **Le maintien** d'une carte scolaire améliorée.
- **La relance** de l'éducation prioritaire.
- **La transparence** dans le fonctionnement de l'établissement (utilisation des crédits d'enseignement, préparation de la rentrée scolaire, élaboration du projet d'établissement...) en faisant vivre les structures qui existent déjà.
- **L'abandon du conseil pédagogique** inscrit dans la loi Fillon et le retrait du décret.
- **Un cadre national** pour la totalité des horaires disciplinaires, y compris pour le travail en petits groupes.
- **Des moyens** permettant aux enseignants de se concerter pour le travail en équipe aux niveaux disciplinaire, pluridisciplinaire et pluriprofessionnel.

## DES PROFESSIONNELS FORMÉS ET QUALIFIÉS

- **Une élévation du niveau de recrutement** et de qualification des enseignants, CPE et CO-Psy.
- **Une formation des maîtres** pensée sur la durée, articulée entre formation universitaire et formation professionnelle.
- **La mise en place** de véritables prérecrutements.
- **Un dispositif complet d'aides sociales** pour les étudiants, notamment par la création d'une allocation d'autonomie et le retour à un recrutement d'étudiants-surveillants.
- **Une formation professionnelle** initiale et continue qui arme la profession pour mieux accompagner tous les élèves.